Évaluation d'une approche *Landscape* pour lutter contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire

Novembre 2026

International COCOA Initiative

Table des matières

Sigles et acronymes	3
Contexte	4
Objectifs	6
Méthodologie	6
Principaux résultats	8
Recommandations issues des ateliers de clôture	20

Sigles et acronymes

ICI	International Cocoa Initiative
SERA	Suivi Evaluation Recherche et Apprentissage
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile

Contexte

Dans le cadre de ses actions de protection et de lutte contre le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao, la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) a mis en œuvre, depuis 2022, l'approche LANDSCAPE dans la région du Haut-Sassandra en Côte d'Ivoire. Cette initiative est implémentée en collaboration avec les autorités étatiques, les organisations de la société civile et les compagnies du secteur cacaoyer.

L'approche LANDSCAPE vise à renforcer la coordination entre les différents acteurs intervenant dans la lutte contre le travail des enfants, afin d'améliorer l'efficacité collective des interventions au niveau territorial. Elle repose sur la mise en place d'une plateforme de coordination régionale favorisant le partage d'informations, la complémentarité des actions et une meilleure planification des interventions dans les communautés.

Cette approche a été initiée en réponse au constat d'une fragmentation des interventions dans les zones cacaoyères, où plusieurs acteurs intervenaient parfois dans les mêmes localités et auprès des mêmes bénéficiaires sans mécanisme formel de coordination. Cette situation entraînait des doublons d'activités, des chevauchements d'interventions et une utilisation parfois inefficiente des ressources disponibles.

Ainsi, dans une perspective de compréhension approfondie de la dynamique de mise en œuvre de l'approche LANDSCAPE**,** d'identification des bonnes pratiques, des défis rencontrés et de formulation de propositions d'améliorations durables, la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) a conduit, à travers son Département Suivi Evaluation Recherche et Apprentissage (SERA), une évaluation qualitative de la coordination régionale et nationale du LANDSCAPE en février et mars 2026.

Principales activités mises en œuvre dans le cadre du projet « Landscape and Referral Pilot Approach dans la région du Haut-Sassandra en Côte d'Ivoire »

Le projet "Landscape and Referral Pilot Approach" mis en œuvre dans la région du Haut-Sassandra par l'ICI entre 2022 et 2026, visait principalement à renforcer la coordination entre les acteurs publics, les organisations de la société civile, les entreprises du secteur cacaoyer et les structures communautaires intervenant dans la lutte contre le travail des enfants et la protection de l'enfant. L'approche s'est articulée autour du renforcement de la coordination, de la consolidation du système local de protection de l'enfant et du développement de partenariats multisectoriels.

1. Mise en place et animation de mécanismes de coordination multi-acteurs.

Une activité centrale a consisté à organiser et consolider une plateforme de coordination régionale sous le leadership du SOSTECI. Des réunions régulières ont réuni les services gouvernementaux, les ONG et les acteurs privés du secteur cacaoyer afin de partager des informations sur les interventions en cours, examiner leur avancement et les difficultés rencontrées, identifier des possibilités d'actions conjointes et formuler des recommandations communes. En parallèle, des réunions au niveau national et des ateliers de restitution ont été organisés avec l'objectif de renforcer les liens entre le niveau régional et national et de présenter les réalisations aux partenaires et autorités administratives.

2. Cartographie des acteurs et des interventions.

Le projet a développé et actualisé une cartographie numérique des interventions dans le Haut-Sassandra afin de disposer d'une meilleure visibilité sur les zones couvertes, les activités menées par les différents

acteurs et les éventuels chevauchements. L'exercice de cartographie a couvert 324 localités dans les 23 sous-préfectures, avec la participation de 21 structures. Son analyse a permis d'identifier les chevauchements, les zones moins couvertes et des possibilités de synergies et d'actions conjointes, notamment en matière de sensibilisation, de renforcement de capacités et de protection de l'enfant.

3. Élaboration d'outils communs pour harmoniser les interventions.

Un processus de concertation entre les partenaires a abouti à l'élaboration, la validation et la diffusion de deux outils : une fiche technique sur la mise en place et la gestion des cantines scolaires et un manuel d'orientation pour la gestion des chevauchements lors des interventions. Des ateliers multi-acteurs ont accompagné leur développement afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer la complémentarité des interventions. Une mission conjointe sur le terrain a par ailleurs été conduite pour identifier et gérer concrètement les risques de duplication.

4. Renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfant et du référencement.

Plusieurs formations ont renforcé les capacités techniques des structures locales. Des sessions organisées à destination des comités départementaux ont notamment porté sur les pires formes de travail des enfants, la protection et la sauvegarde de l'enfant. En complément, 65 acteurs du secteur du cacao ont été formés sur les circuits de référencement et la gestion des cas de protection de l'enfant, tandis que 38 travailleurs sociaux ont bénéficié d'une remise à niveau sur les procédures opérationnelles standard de gestion des cas. Au total, le projet a permis de renforcer les capacités de 391 acteurs, dont 88 femmes.

5. Mise en œuvre d'actions conjointes dans les communautés.

À partir des opportunités identifiées par la cartographie, les membres de la plateforme ont réalisé plusieurs interventions conjointes. Celles-ci ont notamment compris la formation de 28 membres de comités de gestion des cantines scolaires dans six communautés du Gonaté, ainsi que des campagnes communautaires de sensibilisation à la lutte contre le travail des enfants, à la protection de l'enfant et à l'importance de la scolarisation, ayant touché environ 800 personnes. À Lolinzo, ICI et la Croix-Rouge ont également soutenu un groupement de femmes à travers la mise à disposition d'une batteuse-vanneuse destinée à appuyer une activité génératrice de revenus favorisant l'approvisionnement de la cantine scolaire.

6. Appui institutionnel, matériel et logistique.

Enfin, le projet a soutenu les capacités opérationnelles du SOSTECI, des plateformes départementales de protection, des centres sociaux et d'autres partenaires à travers la fourniture d'équipements et d'un appui logistique. Il a également fourni 290 registres d'état civil à 29 centres du Haut-Sassandra, afin de contribuer à faciliter l'accès des enfants à la documentation d'état civil. Ces interventions ont complété les activités de coordination et de formation en renforçant les structures publiques chargées de la protection, du référencement et du suivi des enfants.

Objectifs

L'objectif général de cette étude était d'évaluer les contributions de l'approche LANDSCAPE dans le renforcement de la coordination des actions de lutte contre le travail des enfants dans la région du Haut-Sassandra.

De manière spécifique, l'étude visait à :

- Evaluer le fonctionnement de la plateforme de coordination régionale LANDSCAPE ;
- Analyser les pratiques, perceptions et limites du partage de données entre les partenaires impliqués dans l'intervention ;
- Apprécier la complémentarité des interventions menées par les différents acteurs, notamment en termes de synergies, de pratiques harmonisées et de réduction des chevauchements ;
- Evaluer le niveau d'appropriation de l'approche LANDSCAPE par les différentes parties prenantes, notamment les acteurs étatiques, les acteurs de terrain, les ONG et les compagnies cacaoyères ;
- Identifier les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet et formuler des recommandations opérationnelles pour améliorer l'efficacité, la coordination et la durabilité du dispositif.

Méthodologie

Approche

L'étude s'appuie sur des entretiens qualitatifs menés auprès des acteurs clés de mise en œuvre du projet afin de recueillir leurs perceptions sur les différentes questions de recherche. Les données ont été recueillies en présentiel et en ligne (Teams) à l'aide de guides d'entretiens adaptés aux différentes catégories de répondants. Les cibles comprenaient les acteurs étatiques, les compagnies cacaoyères et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Les informations ont été recueillies à partir de supports d'enregistrements (dictaphones) et enregistrements Teams, puis transcrites sur Word par les agents enquêteurs dument mandatés par la Fondation ICI. Les agents enquêteurs ont également pris des notes au cours des entretiens individuels pour le rapport de terrain et une synthèse des idées générales. Une analyse des contenus des entretiens individuels a été faite pour extraire les informations clés pour les besoins de l'étude. Le traitement et l'analyse des données qualitatives ont été réalisés à l'aide du logiciel NVivo. Les données ont été codifiées puis analysées selon une approche d'analyse thématique, permettant d'identifier les tendances récurrentes, les défis et les recommandations formulées par les différents partenaires.

Ces entretiens se sont déroulés dans les villes de Daloa, Vavoua, Issia, Zoukougbeu et Abidjan.

Dans l'opérationnel, ont été réalisés :

- 07 entretiens individuels avec les acteurs étatiques au niveau régional dont 04 avec les acteurs terrains ;
- 07 entretiens individuels avec les compagnies cacaoyères dont 04 au niveau régional et 03 au niveau national ;
- 09 entretiens individuels avec les organisations (ONG/OSC) dont 01 au niveau national et 08 au niveau régional.

Echantillonnage et collecte de données

L'évaluation a été menée à travers des entretiens individuels avec différents partenaires (acteurs étatiques, compagnies cacaoyères, les organisations de la Société Civile (OSC)). Au total, 23 partenaires ont participé aux échanges et ces données ont servi de base de données pour cette évaluation (voir Annexe 1).

Principaux résultats

Fonctionnement de la plateforme de coordination régionale LANDSCAPE

Dans l'ensemble, selon les partenaires interviewés, la plateforme LANDSCAPE fonctionne principalement comme un outil et un espace d'échange via des réunions régulières, des ateliers/bilans mensuels ou bimestriels, des cartographies d'interventions permettant d'avoir une meilleure visibilité des interventions menées dans les différentes localités et d'aligner les activités des différents acteurs de la plateforme.

> *« Par rapport aux réunions que nous convoquons, moi je dis que ça facilite puisque c'est un cadre d'échange. Arriver à la plateforme, tout le monde échange, les expériences sont partagées. »* ***Entretien individuel avec un acteur étatique.***

> *« Les ateliers ont permis d'identifier les zones d'intervention de chacun pour éviter les doublons. »* ***Entretien avec le point focal d'une OSC.***

> *« On voit son utilité puisque ça permet d'avoir une visibilité sur tout ce qui se passe chez les autres aussi et puis voir ce que nous on peut faire...C'est l'objectif d'une plateforme… que les expériences se partagent et avoir une visibilité sur tout ce qui se passe en dehors de ce que toi tu fais »* ***Entretien individuel avec un point focal d'une OSC.***



Les acteurs considèrent que la plateforme fonctionne de manière à structurer les échanges entre partenaires et à renforcer le dialogue entre les structures étatiques, les ONG et les acteurs du secteur privé.

> *« La plateforme a permis de rapprocher les acteurs, surtout entre les services de l'État et les ONG. »* *Entretien individuel avec un acteur étatique.*

> *« Aujourd'hui, il y a plus de communication entre nous, on échange plus facilement sur les cas et les activités. »* *Entretien individuel avec un acteur terrain.*

De plus, selon eux, l'approche LANDSCAPE a favorisé une mise en synergie progressive des acteurs (les OSC, les structures étatiques, les compagnies cacaoyères), contribuant ainsi à améliorer la cohérence des interventions et à renforcer l'effet global des actions menées. Cette coordination renforcée a favorisé l'alignement des priorités d'intervention.

> *« Il y a des villages qui n'avaient jamais reçu d'ONG, et cela a permis de programmer des activités là-bas. »* *Entretien individuel avec un acteur terrain.*

> *« Ils avaient identifié certains villages qui n'avaient jamais reçu d'action d'ONG. Par exemple le village de Grégbeu, et cela a permis de programmer des sensibilisations là-bas. »* *Entretien individuel avec le point focal d'une compagnie cacaoyère.*

> *« …on peut mieux planifier nos interventions en fonction de ce que les autres font déjà. »* *Entretien individuel avec un acteur étatique.*

Pour eux, le LANDSCAPE s'impose comme une initiative pertinente pour améliorer la coordination et renforcer les synergies entre les parties prenantes.

> *« En tout cas, je trouve que LANDSCAPE est un bon projet. Le LANDSCAPE est une belle initiative qu'ICI développe dans notre région. Et je pense que l'arrivée, en tout cas ce projet-là, fait que maintenant les activités sont vues, sont perçues…les activités prennent forme, ça va. Il n'y a pas de chevauchement, en tout cas, ça nous permet de réaliser nos activités. Et puis s'il y a des activités au niveau de la région, on est invité, on est bien imprégné, on est mieux formé pour vraiment accompagner le processus. Donc je trouve que LANDSCAPE c'est une belle initiative, c'est bon ».* *Entretien individuel avec un acteur terrain.*

> *« Cela permet aux autres acteurs de connaître ce que nous faisons pour maintenir les enfants à l'école. »* *Entretien individuel avec un acteur étatique.*

Les types d'acteurs qui ont ainsi réussi à mieux se coordonner sont notamment les OSC, les acteurs étatiques et les compagnies cacaoyères.

Les échanges avec les différentes parties prenantes montrent que la plateforme LANDSCAPE constitue un cadre apprécié de concertation et de coordination. Toutefois, plusieurs défis liés à son fonctionnement subsistent, notamment en ce qui concerne la formalisation des rôles, l'implication des acteurs à différents niveaux et les mécanismes de remontée d'informations. Les recommandations formulées visent ainsi à renforcer la gouvernance, l'efficacité et l'inclusivité du dispositif de coordination.

Défis	Recommandations
Manque de cadre formel définissant clairement les rôles et responsabilités des organisations dans la coordination	Vulgariser les cadres de collaboration à travers des accords ou protocoles définissant clairement les rôles et engagements de chaque acteur.
Faible implication dans les cadres de coordination, souvent animés au niveau régional	• Renforcer l'intégration des acteurs de terrain dans les mécanismes de coordination LANDSCAPE. • Décentraliser la coordination au niveau local en impliquant davantage les services sociaux.
Insuffisante remontée structurée des besoins du terrain vers la plateforme	Développer des mécanismes de feedback communautaire permettant aux acteurs de terrain de faire remonter les perceptions des bénéficiaires.
Réunions de coordination concentrées autour d'un nombre limité d'acteurs	Organiser des réunions de coordination tournantes au niveau de chaque acteur de la plateforme.



Perceptions, pratiques et limites liées aux partages de données

Selon les différents partenaires, le partage de données à l'aide de formulaires digitalisés sur KoboCollect, mené en 2024, constitue un levier essentiel dans la mise en œuvre et dans l'amélioration de l'approche LANDSCAPE. Pour eux, le partage de données favorise une coordination plus efficace et renforcent la complémentarité des interventions.

Les partenaires reconnaissent l'importance stratégique du partage de données pour accroître l'efficacité des actions, estimant qu'il permet de mieux identifier les besoins des populations, d'éviter les doublons entre les acteurs terrains, les acteurs étatiques, les OSC et les compagnies cacaoyères et d'assurer un suivi plus cohérent et plus pertinent des bénéficiaires.

> *« Aujourd'hui, on sait qui fait quoi et cela nous permet de mieux orienter nos actions.* » Entretien individuel avec acteur terrain.

> *« …ça permet d'avoir des actions plus cohérentes dans les localités. »* Entretien individuel avec un point focal d'une compagnie cacaoyère.

Par ailleurs, les échanges au sein de la plateforme ont permis aux partenaires de mieux connaître les activités, les mandats et les domaines d'intervention des autres organisations. Pour plusieurs acteurs, cette meilleure circulation de l'information facilite l'orientation des bénéficiaires vers les structures compétentes et favorise une meilleure articulation des actions menées sur le terrain.

> *« Si on partage mieux les informations, on peut mieux orienter les actions et éviter de faire deux fois la même chose au même endroit. »* Entretien individuel avec le point focal d'une OSC.

> *« …ça a aidé dans la coordination des efforts de l'ensemble des acteurs. »* Entretien individuel avec le point focal d'une ONG.

Cependant, malgré une perception globalement positive du partage de données, des réticences importantes persistent. Celles-ci sont principalement liées aux informations que certains partenaires (compagnies cacaoyères et acteurs étatiques) jugent sensibles, aux enjeux institutionnels, à la rivalité qui puisse exister, au retard de soumission, à la confidentialité et à la protection des données, mais aussi aux questions de positionnement et de visibilité des organisations.

> *« Il arrive toujours certains qui tardent ou bien qui ont vraiment une lenteur ». Entretien individuel avec un acteur terrain.*

> *« Ils disent que les données sont tellement sensibles, qu'ils ne peuvent pas partager les données aux structures publiques tant qu'ils ne suivent pas leur protocole ». Entretien avec une compagnie cacaoyère.*

Par ailleurs, les partenaires soulignent que plusieurs autres contraintes limitent encore l'efficacité du partage de données entre acteurs. Il s'agit notamment de la diversité des outils et systèmes de collecte utilisés par chaque organisation, ainsi que de l'absence d'un cadre clair définissant les responsabilités et les modalités de partage.

À cela s'ajoutent des facteurs institutionnels tels que la nécessité, pour certains acteurs, d'obtenir l'autorisation préalable de leurs supérieurs hiérarchiques avant toute transmission d'informations, ainsi que la diversité des plans d'actions propres à chaque organisation, qui ne favorise pas toujours une harmonisation des pratiques.

Ces contraintes ont été relevées par les acteurs étatiques, les compagnies cacaoyères et les OSC, qui indiquent être davantage confrontés à ces exigences organisationnelles et institutionnelles dans leurs processus internes de gestion des données.

> *« …Il n'y a pas un cadre formel pour le partage des données entre les acteurs. »* ***Entretien individuel avec un acteur étatique.***
>
> *« …qu'il y a certaines données qui nécessitent une autorisation avant que ça puisse sortir ».* ***Entretien individuel avec un point focal d'une ONG.***
>
> *« …chacun travaille avec ses outils, il n'y a pas vraiment un système commun. »* ***Entretien individuel avec le point focal d'une OSC.***
>
> *« Les outils ne sont pas harmonisés, chaque structure a son système de collecte. »* ***Entretien individuel avec une compagnie cacaoyère.***

Toutefois, face à ces limites, les acteurs expriment aujourd'hui la nécessité de dépasser cette approche pour évoluer vers une coordination plus intégrée capable d'assurer une prise en charge plus efficace et cohérente des bénéficiaires. Une telle évolution implique la mise en place de mécanismes formalisés, sécurisés et fondés sur la confiance entre partenaires. Elle apparaît essentielle pour renforcer l'efficacité collective de l'approche LANDSCAPE et garantir sa durabilité dans la perspective du retrait de l'ICI qui devrait être également progressif.

> *« …les échanges se font beaucoup de manière informelle. »* ***Entretien individuel avec le point focal d'une ONG.***
>
> *« Il faut franchir un autre cap de la coordination vers l'interopérabilité des services pour mieux répondre aux besoins des enfants. »* ***Entretien individuel avec le point focal d'une ONG.***
>
> *« …il faut mettre en place un système plus structuré pour le partage des informations. »* ***Entretien individuel avec le point focal d'une compagnie cacaoyère.***
>
> *« …on a besoin d'un mécanisme clair pour faciliter les échanges entre les acteurs. »* ***Entretien individuel avec un acteur étatique.***

Le partage de données apparaît comme un levier essentiel pour améliorer la coordination et la complémentarité des interventions. Néanmoins, les résultats mettent en évidence diverses contraintes liées à la confidentialité des informations, à l'hétérogénéité des outils utilisés et à l'absence de mécanismes harmonisés de gestion des données. Les recommandations proposées cherchent à instaurer un cadre plus structuré, sécurisé et favorable aux échanges d'informations entre partenaires.

Défis	Recommandations
Difficultés à partager certaines données en raison des exigences de confidentialité et des validations hiérarchiques	• Renforcer le partage de données à travers des mécanismes sécurisés conciliant confidentialité et coordination opérationnelle. • Renforcer la transparence et la confiance dans le partage de données grâce à des mécanismes sécurisés acceptés par tous.
Nécessité d'autorisations hiérarchiques pour le partage d'informations	Formaliser les protocoles de partage de données précisant responsabilités et modalités d'échanges.
Utilisation d'outils propre à chaque organisation rendant difficile l'harmonisation	Harmoniser les outils de collecte, de suivi des données et de reporting.
Insuffisance de mécanismes formalisés encadrant le partage de données	Promouvoir un cadre formalisé de partage de données incluant des protocoles clairs sur les responsabilités. Mettre en place des règles de confidentialité et des espaces sécurisés d'échange.

Complémentarité des interventions menées par les différents acteurs

Selon les partenaires interrogés, l'approche LANDSCAPE a créé des conditions favorables au renforcement de la complémentarité des interventions entre les différents acteurs engagés dans la lutte contre le travail des enfants dans la région du Haut-Sassandra. Toutefois, les résultats montrent que cette complémentarité demeure encore partielle et que la coordination opérationnelle entre acteurs reste un objectif en cours de construction.

Avant la mise en œuvre de l'approche, les interventions étaient généralement conduites de manière isolée, avec peu de concertation entre les organisations. Plusieurs partenaires rapportent que cette situation se traduisait par des chevauchements d'activités dans certaines localités, tandis que d'autres zones demeuraient insuffisamment couvertes. Les actions les plus fréquemment concernées étaient les sensibilisations communautaires sur le travail des enfants, les activités de maintien à l'école, les appuis ponctuels aux établissements scolaires et les actions de suivi. Cette répétition des interventions sur les mêmes thématiques pouvait engendrer une lassitude au sein des communautés bénéficiaires et limiter l'efficacité globale des actions.

> *« Quand on arrive dans certaines communautés, les parents disent : "Même chose, on a fait avec l'autre ONG. Vous revenez encore pour faire la même chose ».* Entretien avec un acteur terrain.

> *« …les populations commencent à se fatiguer quand on répète les mêmes sensibilisations. »* Entretien avec un point focal d'une compagnie cacaoyère.



L'un des principaux résultats attribués à l'approche LANDSCAPE concerne les exercices de cartographie des acteurs et de leurs zones d'intervention. Selon plusieurs partenaires, ces exercices ont permis d'améliorer la visibilité des interventions réalisées dans les différentes localités, d'identifier des zones peu ou pas couvertes et de réduire, dans une certaine mesure, les risques de duplication des activités. Cette meilleure connaissance des acteurs présents sur le territoire a facilité une répartition plus cohérente des interventions et a contribué à créer les premières bases d'une complémentarité entre partenaires.

> *« Des ateliers ont permis d'identifier tous les acteurs qui interviennent dans le département pour éviter que deux partenaires interviennent dans la même localité sur la même thématique. »* Entretien avec un point focal d'une compagnie cacaoyère.

Toutefois, les possibilités de collaboration ne semblent pas identiques selon les types d'interventions. Les partenaires indiquent qu'il est généralement plus facile de développer des collaborations autour des activités de sensibilisation communautaire, des formations ou des actions ponctuelles de protection de l'enfant. Ces interventions impliquent en effet moins d'enjeux institutionnels et de visibilité organisationnelle.

En revanche, la coordination apparaissait plus difficile pour les interventions nécessitant des investissements importants ou offrant une forte visibilité aux organisations, comme les projets d'infrastructures scolaires, les équipements communautaires ou certaines actions financées directement par les compagnies cacaoyères. Dans ces situations, plusieurs acteurs laissent entendre que les organisations préféraient conserver une autonomie dans la mise en œuvre et la visibilité des réalisations.



Malgré ces avancées, plusieurs partenaires soulignent que la coordination demeure essentiellement centrée sur le partage d'informations lors des réunions de la plateforme. Les mécanismes permettant de transformer ces échanges en une véritable planification conjointe ou en des interventions intégrées restent encore insuffisamment développés. Les efforts de coordination demeurent fragmentés et reposent largement sur l'engagement volontaire des acteurs à collaborer et à partager leurs informations.

> *« …tout le monde ne joue pas encore pleinement le jeu. »* Entretien individuel avec le point focal d'une ONG.

> *« … il n'y a pas encore une vraie planification conjointe des activités. »* Entretien individuel avec un acteur étatique.

> *« …chaque organisation agit encore de manière autonome. »* Entretien individuel avec un point focal d'une compagnie cacaoyère.

Ainsi, les résultats de l'étude montrent que l'approche LANDSCAPE a principalement contribué à améliorer la connaissance mutuelle des interventions, à renforcer la visibilité des acteurs présents sur le territoire et à réduire certains chevauchements d'activités.

Toutefois, cette dynamique n'a pas encore débouché sur une coordination pleinement intégrée des interventions. Le passage d'une logique de partage d'informations à une véritable planification concertée et à des actions conjointes demeure l'un des principaux défis à relever pour renforcer la complémentarité des interventions et maximiser l'impact collectif des acteurs engagés dans la lutte.

> *« Il faut aller au-delà des échanges et arriver à une vraie coordination des actions. »* Entretien individuel avec un point focal d'une compagnie cacaoyère.

Les défis identifiés concernent la planification concertée, l'alignement des interventions et la visibilité des actions menées par les différents partenaires. Les recommandations formulées visent à promouvoir une approche davantage collaborative dans la mise en œuvre des activités.

Défis	Recommandations
Coordination limitée aux échanges d'informations sans réelle planification conjointe	Promouvoir une planification conjointe des interventions en passant du partage d'informations à la co-construction des activités.
Difficulté à aligner les plans d'actions internes avec ceux des autres partenaires	Renforcer les synergies entre compagnies cacaoyères, ONG et services étatiques dans la mise en œuvre d'actions conjointes.
Faible implication dans une planification réellement conjointe sur le terrain	Renforcer les synergies opérationnelles entre compagnies, ONG et services étatiques.
Coordination intersectorielle insuffisante	Promouvoir la coordination intersectorielle entre les secteurs de l'éducation, de la protection de l'enfant et du travail des enfants.
Manque de visibilité sur les interventions prévues par les autres acteurs	Améliorer la répartition des interventions sur le territoire en s'appuyant sur les exercices de cartographie des acteurs.

Durabilité et appropriation de l'approche LANDSCAPE par les différentes parties prenantes

Selon les différents partenaires interviewés, l'approche LANDSCAPE bénéficie d'un niveau d'appropriation globalement satisfaisant au niveau institutionnel (adhésion des acteurs étatiques au principe de coordination) et fonctionnel (utilisation de la plateforme par les partenaires comme cadre d'échange) de la part des différents partenaires.

> *« Nous sommes satisfaits parce que cela nous donne la possibilité de partager les expériences avec les autres acteurs et de voir ce que chacun fait dans le domaine de la protection des enfants. »* *Entretien avec un acteur étatique*.

De plus, certains partenaires (acteur terrain/ acteur étatique) estiment que leur implication dans la plateforme valorise leur rôle et inscrit leurs actions dans une dynamique collective plus large concernant les mécanismes de coordination et la complémentarité des interventions. Elles perçoivent la plateforme comme un outil facilitant la planification des activités et la collaboration entre partenaires.

> *« La plateforme nous met aussi en lumière parce que nous travaillons pour que les enfants restent à l'école et cela permet aux autres acteurs de connaître notre travail. »* Entretien avec un acteur terrain.

> *« Impliqué dans la mesure où dans chaque activité, on est convié et même on est dans le comité scientifique du LANDSCAPE et donc on est fortement impliqué par le LANDSCAPE. »* Entretien individuel avec un point focal d'une ONG.

> *« Aujourd'hui, on sait qui fait quoi et cela nous permet de mieux orienter nos actions. »* Entretien avec un acteur étatique

> *« L'appropriation est bonne au niveau du représentant, à notre niveau, qui adhère totalement à l'esprit du projet. »* Entretien individuel avec une compagnie cacaoyère.

> *« Les acteurs locaux, il faut dire véritablement que les gens sont vraiment très actifs, même lorsqu'on convoque les réunions ils sont toujours présents ».* Entretien individuel avec une compagnie cacaoyère.

Par ailleurs, pour certains partenaires (compagnies cacaoyères, acteurs étatiques, OSC), l'appropriation de l'approche demeure variable selon les zones. Dans certains contextes, la plateforme est principalement animée au niveau régional, avec une implication plus limitée des acteurs locaux. Cette configuration restreint la diffusion de l'approche à l'échelle communautaire et peut constituer un frein à l'ancrage local des mécanismes de coordination.

> *« …les activités sont beaucoup concentrées au niveau régional. »* Entretien avec un acteur étatique

> *« …les acteurs au niveau local ne sont pas toujours impliqués. »* Entretien individuel avec un point focal d'une ONG.

> *« …ça reste encore au niveau des structures, ça ne descend pas toujours au niveau communautaire. »* Entretien individuel avec une compagnie cacaoyère.

Toutefois, cette appropriation reste également fortement liée à l'appui technique et organisationnel de l'ICI. Pour eux, la dynamique actuelle de coordination est largement portée par cette organisation, ce qui soulève des interrogations quant à la continuité des activités après son retrait.

> *« C'est avec ICI que la plateforme fonctionne vraiment…c'est grâce à ICI que les réunions sont organisées. »* Entretien avec un acteur étatique.

> *« On dépend beaucoup de l'appui de l'ICI pour le fonctionnement. »* Entretien avec un acteur étatique

> *« …il y a un risque que les activités ralentissent sans ICI. »* Entretien avec un acteur étatique

> *« On se demande ce que ça va devenir après le départ de l'ICI. »* Entretien individuel avec une compagnie cacaoyère.



La pérennité de l'approche LANDSCAPE constitue un enjeu majeur, particulièrement dans la perspective du retrait progressif de l'ICI. Les résultats soulignent des préoccupations liées à l'institutionnalisation du dispositif, à son ancrage communautaire ainsi qu'à l'autonomisation des acteurs locaux. Les recommandations émises mettent l'accent sur le renforcement des capacités, l'appropriation locale et la mise en place de mécanismes susceptibles d'assurer la continuité des acquis de la plateforme à long terme.

Défis	Recommandations
Dépendance à l'ICI pour l'animation et l'accompagnement de la plateforme	Renforcer les capacités des acteurs locaux et réduire progressivement la dépendance à l'ICI (OSC).
Absence d'institutionnalisation formelle de la plateforme	Institutionnaliser la plateforme LANDSCAPE dans les dispositifs publics de coordination.
Ancrage communautaire encore limité	Accroître l'implication des structures communautaires dans les mécanismes de coordination.

Principales conclusions

L'évaluation finale qualitative de l'approche LANDSCAPE dans la région du Haut-Sassandra met clairement en évidence le rôle déterminant joué par la plateforme de coordination dans l'amélioration de la collaboration entre

les acteurs engagés dans la lutte contre le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao. Dans un contexte initial marqué par la fragmentation des interventions, des chevauchements d'activités et une faible visibilité des actions des uns et des autres, la plateforme a offert un cadre structuré d'échanges réguliers entre les acteurs étatiques, les ONG/OSC, les compagnies cacaoyères et les acteurs terrain.

Cette dynamique a favorisé une meilleure connaissance mutuelle des interventions, une réduction progressive des doublons et une amélioration de la répartition géographique des actions, notamment grâce aux exercices de cartographie des zones d'intervention. L'approche LANDSCAPE s'est ainsi révélée particulièrement pertinente pour instaurer un espace de concertation favorisant le dialogue, le partage d'informations et une coordination plus efficace entre les parties prenantes.

L'approche LANDSCAPE a permis de poser les bases d'une coordination multi-acteurs plus structurée et plus efficace dans la lutte contre le travail des enfants dans la région du Haut-Sassandra. Elle constitue une expérience pertinente et riche d'enseignements, dont les acquis méritent d'être consolidés et capitalisés.

Toutefois, pour transformer ces acquis en changements durables, il apparaît essentiel de passer d'une coordination facilitée par un projet à une coordination institutionnalisée, formalisée, décentralisée et portée progressivement par les acteurs locaux eux-mêmes.

Recommandations issues des ateliers de clôture

Les ateliers de clôture organisés à Abidjan le 18 juin 2026 et à Daloa le 25 juin 2026 ont permis de présenter les principaux résultats de l'évaluation finale du projet LANDSCAPE et de recueillir les contributions des parties prenantes sur les conditions de pérennisation des acquis. Les recommandations formulées à l'issue de ces échanges confirment et complètent les constats issus de l'évaluation, notamment en matière de coordination, de partage de données, d'ancrage institutionnel et de durabilité du dispositif.

Axes de recommandations	Recommandations consolidées	Responsables pressentis
Continuité et financement de la coordination	• Mener un plaidoyer auprès du Board et des partenaires afin de mobiliser des ressources pour assurer la continuité des activités de la coordination LANDSCAPE. • Mettre en place un mécanisme local de financement collectif des activités de la coordination régionale. • Poursuivre l'accompagnement de la coordination LANDSCAPE du Haut-Sassandra afin de consolider les acquis du projet.	ICI ONG partenaires, Coordination régionale LANDSCAPE
Institutionnalisation et gouvernance	• Renforcer l'implication du corps préfectoral dans le fonctionnement de la coordination régionale LANDSCAPE du Haut-Sassandra. • Intégrer davantage les collectivités territoriales, les structures administratives et techniques ainsi que les services publics concernés dans les mécanismes de coordination. • Institutionnaliser progressivement la plateforme dans les dispositifs publics existants afin d'en assurer la continuité après le retrait de l'ICI.	SOSTECI DLTE Autorités administratives Collectivités territoriales
Approche multisectorielle	• Faciliter l'intégration des parties prenantes issues d'autres secteurs d'activité, notamment les secteurs minier, commercial et autres, afin de promouvoir une approche multisectorielle du LANDSCAPE. • Renforcer la coordination intersectorielle entre les secteurs de la protection de l'enfant, de l'éducation, du travail, de l'administration territoriale et des acteurs économiques.	SOSTECI DLTE SOSTECI Coordination régionale

Partage de données et gestion des doublons	• Identifier et formaliser des procédures communes de collecte, de gestion et de partage des données entre partenaires. • Partager le manuel de gestion des doublons et la fiche technique de mise en place des cantines scolaires avec l'ensemble des parties prenantes. • Actualiser régulièrement la cartographie des acteurs et des interventions et partager les analyses produites afin de renforcer la prise de décision et la gestion des doublons.	ICI DLTE SOSTECI Coordination régionale Partenaires techniques
Déploiement local et ancrage communautaire	• Poursuivre le déploiement du SOSTECI au niveau des sous-préfectures et des villages. • Accroître l'implication des structures communautaires et des services sociaux de base dans les mécanismes de coordination. • Renforcer les capacités opérationnelles des structures locales chargées du référencement, de la prise en charge et du suivi des cas de protection de l'enfant.	DLTE/ SOSTECI Services sociaux, Coordination régionale Partenaires locaux

Ces recommandations mettent en évidence la nécessité de consolider les acquis du projet au-delà de sa période de mise en œuvre. Elles soulignent également l'importance d'un transfert progressif du leadership vers les acteurs institutionnels et locaux, d'une mobilisation durable des ressources, d'une coordination multisectorielle renforcée et d'un mécanisme structuré de partage d'informations entre partenaires. Leur prise en compte contribuera à renforcer la durabilité de l'approche LANDSCAPE et à maintenir les dynamiques de collaboration engagées dans la région du Haut-Sassandra.

Annexe : Tableau 1 : Répartition de l'échantillon qualitatif par groupe selon la zone d'étude.

	Entretien avec le point focal de :	ABIDJAN	DALOA	ZOUKOUGBEU	ISSIA	VAVOUA	TOTAL
ACTEURS ETATIQUES	CENTRE SOCIAL DE DALOA_COMMUNE	0	1	0	0	0	1
	CENTRE SOCIAL DE ZOUKOUGBEU	0	0	1	0	0	1
	CENTRE SOCIAL DE ISSIA	0	0	0	1	0	1
	CENTRE SOCIAL DE VAVOUA	0	0	0	0	1	1
	DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL_SOSTECI	0	1	0	0	0	1
	DIRECTION REGIONALE DE LA FEMME, FAMILLE ET ENFANT	0	1	0	0	0	1
	SERVICE DE LA PROTECTION JUDICAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	0	1	0	0	0	1
COMPAGNIES CACAOYERES	ECOM	1	1	0	0	0	2
	TOUTON NEGOCE CI	1	1	0	0	0	2
	TONY'S CHOCOLONELY/ECOJAD	1	1	0	0	0	2
	TONY'S CHOCOLONELY/ESCOPAG	0	0	1	0	0	1
OSC/ONG	RESEAU DES MEDIAS ENGAGES POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'ENFANT	0	1	0	0	0	1
	DIRECTION DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	0	1	0	0	0	1
	RESEAU DES SOCIETES COOPERATIVES ENGAGEE DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS EN CI (RESCELTE-CI)	0	1	0	0	0	1
	SAVE THE CHILDREN	0	1	0	0	0	1
	CROIX ROUGE CI	0	1	0	0	0	1
	ONG A.S.A	0	1	0	0	0	1
	UNICEF	1	0	0	0	0	1
	CARE INTERNATIONAL	0	1	0	0	0	1
	DRENA_DIRECTION DES CANTINES	0	1	0	0	0	1

Source : Collecte de données-Landscape, février 2026